

## SOMMAIRE

Suite à des recommandations formulées par son conseil d'administration, Loto-Québec a entrepris en 2005 une démarche de développement durable. La première étape de cette démarche a été de former un comité de responsabilité sociale et de développement durable. Dès la première année, le comité a procédé à un inventaire et à une évaluation des pratiques actuelles en matière de développement durable déjà en place à Loto-Québec et peu de temps après, une stratégie de développement durable a été élaborée. Entre temps, un premier bilan de responsabilité sociale regroupant les contributions économique, sociale et environnementale a été publié en 2005. Suite à l'approbation d'une politique de développement durable par son Conseil d'administration, Loto-Québec a entrepris de rédiger un plan d'action qui sera intégré à sa prochaine planification stratégique, prévue pour le printemps 2007. La dernière étape étant la présentation régulière de l'état d'avancement de la démarche de développement durable, Loto-Québec a entrepris d'identifier des indicateurs lui permettant de mesurer et de rendre compte des efforts qu'elle met en place en ce sens.

Le présent essai porte donc sur une démarche d'élaboration d'indicateurs de développement durable pour Loto-Québec et ses filiales. L'objectif général poursuivi consiste à doter Loto-Québec et ses filiales d'un outil leur permettant de mesurer et de rendre compte de leurs efforts globaux en matière de développement durable. Les objectifs spécifiques quant à eux doivent permettre, dans un premier temps, d'élaborer une grille d'indicateurs de développement durable pertinents et couvrant l'ensemble des activités et des parties prenantes de la Société. Ensuite, la compréhension de chacun des indicateurs doit être facilitée par l'identification des unités corporatives et d'affaires responsables, la fréquence et les champs couverts et les explications nécessaires sur comment procéder à leur mesure.

Puisque très peu d'exemples d'indicateurs de développement durable sont présentement adaptés aux entreprises et encore moins au caractère spécifique de Loto-Québec, soit une société d'État œuvrant dans le contexte des jeux de hasard et d'argent, des sources

variées ont permis d'inspirer cette démarche. Ces sources sont les 16 principes de la Loi sur le développement durable, les *Lignes directrices* de la GRI, les 10 principes du Pacte Mondial, les bilans de responsabilité sociale de Camelot et de Lotterywest, une étude comparative de l'Observatoire sur la responsabilité sociétale des entreprises et une compilation d'indicateurs utilisés par différentes municipalités dans divers programmes présentés par Environnement Canada.

La matrice privilégiée pour élaborer la grille d'indicateurs comprend les 11 engagements de la politique de développement durable de Loto-Québec. En effet, il apparaît logique et pertinent de se baser sur ceux-ci, car chacun des engagements a soigneusement été choisi pour couvrir l'ensemble des aspects économique, social et environnemental des activités de la Société.

La démarche d'élaboration d'indicateurs de développement durable permet de dégager 55 indicateurs inspirés de diverses sources et adaptés au contexte de Loto-Québec et de ses filiales. La fréquence de la mesure de chacun de ces indicateurs a été établie à une fois par année, soit entre le 1<sup>er</sup> avril et le 31 mars, sauf dans les cas où la mesure implique un sondage mené par une firme externe, et ce, pour des raisons de coûts. Pour chacun de ces indicateurs, des informations complémentaires sur les responsables et les champs couverts, ainsi que les explications sur comment procéder à leur mesure sont fournies. La présente grille d'indicateurs ne constitue pas la liste officielle des indicateurs adoptés par la Société, mais bien une recommandation qui pourra être prise en compte lors de la sélection officielle de ceux-ci.